



Espace 16 Arts

Tactiques de réemploi sur site et de maintien de l'existant



TYPE In situ

ANNÉE 2011

CONCEPTION Atelier d'architecture Alain Richard

COMMANDITAIRE Service public fédéral Mobilité et Transports

MISE EN OEUVRE Jacques Delens sa

LIEU Rue Rossini, 14-18, 1070 Anderlecht

MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI ET QUANTITÉS

- Gîtes de plancher in-situ : **80 m**
- Poutre en bois lamellé collé : **16 pièces** de 40 x 10 x 480cm
- Soubassement en pierre bleue : **3,2 m²**
- Solives de plancher (laissées à disposition du propriétaire du bâtiment) : **600 m**

LE PROJET

Démonter des matériaux en vue de les réemployer sur le même site est une stratégie intéressante car elle limite les déplacements de matière. Elle entraîne toutefois plusieurs conséquences. Tout d'abord, ce sont les architectes et les entrepreneurs qui doivent alors organiser la dépose, le stockage et le remontage – là où le recours aux filières de réemploi permet de faire appel à l'expertise d'entreprises spécialisées dans ce domaine. Ensuite, il

faut que la logistique du chantier permette le stockage des éléments réutilisables.

Dans le projet de l'Espace 16'Arts, un centre culturel à Bruxelles, la démarche de réemploi sur site initiée par les architectes a reçu un bon accueil de la part des autres intervenants du projet et a permis de valoriser de nombreux matériaux présents dans ce bâtiment. Petit tour d'horizon.

Dès le début du processus, les concepteurs de l'Atelier d'Architecture Alain Richard ont identifié les éléments réutilisables autour desquels ils ont développé le projet de rénovation. Ils ont formulé les prescriptions du cahier des charges en demandant à l'entreprise que ces éléments soient soigneusement démontés. Une partie du bâtiment épargnée par les travaux a pu être mise à profit pour le stockage de ces réutilisables. Se prenant au jeu, l'entreprise J. Delens a elle-même identifié de nouvelles opportunités de réemploi en cours de chantier. L'entrepreneur a ainsi proposé de récupérer des soubassements en pierre bleue, qui ont été replacés ailleurs dans le projet.

De même, des poutres en bois lamellé-collé ont été transformées par un artisan du quartier qui en a fait des bancs pour la salle de sport et le foyer du bâtiment. L'usage de ces poutres à des fins non structurelles a permis de contourner les inconnues liées aux performances de ces éléments. Identifier des applications soumises à moins d'exigences pour des éléments structurels est une façon de maintenir malgré tout en circulation ces matériaux de qualité : c'est le principe du cascading.

Dans ce projet, les stratégies de réemploi côtoient des principes de conservation de l'existant. Une grande partie de la structure en acier d'origine a été conservée dans le nouveau projet. Pour répondre aux nouvelles charges d'exploitation, une solution élégante a été développée en dialogue avec les ingénieurs : de petits profilés ont été fixés sous les poutrelles existantes afin d'en augmenter l'inertie tout en conservant les éléments existants.

Le projet 16'Arts montre que la frontière entre rénovation et réemploi est assez poreuse. Dans les deux cas, des approches sur-mesure sont nécessaires pour assurer la conservation des qualités matérielles et culturelles des matériaux et des espaces existants.

Travailler dans le domaine du réemploi oblige les acteurs de la construction (maître d'ouvrage, architecte, entrepreneur) à assumer d'éventuelles surprises en cours de chantier et à savoir se retourner pour y faire face. Le cas des planchers dans ce projet en est un bon exemple. Les architectes avaient initialement prévu de réemployer le plancher existant. Celui-ci n'a cependant pas pu être examiné entièrement avant le chantier car il était recouvert de plusieurs couches de panneaux d'aggloméré. Lors du chantier, il s'est avéré que beaucoup des lattes originales étaient en très mauvais état, ce qui a compromis le réemploi de ces éléments.

De même, des éléments contingents peuvent venir contrarier les intentions initiales. Dans ce cas, le chantier a subi un dégât des eaux au cours duquel les volées d'escalier existantes ont été endommagées. Elles ont donc finalement dû être remplacées par des volées neuves.